



Olympiade 2016/2020 Saison 2017/2018

CRA Réunion du 24 février – Pontivy PV n°2

Présents: J. CHABROL, P. HAMON, D. KERMABON, C.E.LARRIBE, G.

MACOMBE, F. MORTIER, S. ORST, B. PRIOU

Excusés: L. PREVOSTO, D. QUINTIN

Assiste: C. PENNAMEN

Tour de table de présentation des participants car certaines personnes sont présentes pour la 1ère fois en réunion de CRA.

Damien Kermabon se réjouit que l'ensemble des départements bretons soient représentés lors de cette réunion.

1– Point sur les couvertures d'équipes et arbitres.

Malgré les divers mails de la Ligue et sans réponse du club, l'équipe de RM du REC n'est pas couverte.

La CRA décide de transmettre le dossier à la CSR pour défaut d'arbitre de couverture.

Le secrétariat doit fournir l'historique à la CSR.

Un point est également fait par la commission sur les obligations d'arbitrages, club par club et arbitre par arbitre.

Un courrier sera adressé aux clubs en difficulté quantitative avec copie à l'arbitre de couverture.

Un autre courrier de rappel réglementaire sera également adressé aux arbitres qui n'ont pas ou peu arbitré cette saison.

Il est demandé aux CDA de désigner pour les rencontres suivantes ou lors des remplacements les arbitres en difficulté au regard de leurs obligations.

2- Absences arbitres - validation des sanctions et amendes.

La CRA valide le tableau des sanctions (voir annexe)

Damien Kermabon demande aux CDA d'être vigilantes sur les désignations et de respecter au mieux les indisponibilités connues des arbitres. En cas d'erreur de désignation suite à une indisponibilité prévue et prévenue de l'arbitre, ce dernier doit immédiatement prévenir la ligue ainsi que sa CDA de l'erreur, cette dernière s'occupant alors de la redésignation. Cela afin d'éviter toute confusion au niveau du secrétariat de LBVB au moment d'infliger des amendes pour absences.

3- Gestion des désignations.

Le Président de la CRA indique qu'il faut faire attention aux indisponibilités comme évoqué précédemment. Constat est fait par la commission que le module FFVB de gestion des indisponibilités correspond moins aux besoins des arbitres pour les divisions LBVB que pour les compétitions nationales. En effet, concernant les arbitres en LBVB, il serait préférable de pouvoir rentrer les dates disponibles pour l'arbitrage et ainsi permettre aux CDA d'avoir accès aux disponibilités des arbitres.

Gérard Macombe s'occupe désormais des désignations du CD22 et va mettre en place celles-ci en tenant compte des obligations de chacun.

D. KERMABON indique le problème des calendriers des championnats nationaux reçus tardivement par rapport à nos calendriers régionaux. Les arbitres sont désignés jusqu'à fin mars en championnat national, le reste sera fait courant de la semaine 9.

Pour anticiper les problèmes en début de saison prochaine, il est souhaité que les CDA désignent les arbitres pour les deux premiers week-ends de championnat LBVB le plus rapidement possible après parution des calendriers sportifs puis d'échanger sur les désignations dans leur globalité lors de la réunion de rentrée de la CRA début septembre. Deux buts: éviter de laisser un département en difficulté sur certains week-ends et permettre une réflexion par bassin sur certaines zones limitrophes.

4- Point sur les sanctions terrains et dossiers en cours.

Le secrétariat doit envoyer le relevé par mail aux membres de la CRA.

Un dossier a été transmis à la commission de discipline suite à rapport d'un arbitre.

5- Problème des marqueurs non licenciés.

De plus en plus de marqueurs ne sont pas licenciés pour officier. Il est décidé d'établir un vœu afin d'endiguer ce phénomène. Charles Edouard Larribe est responsable de l'écriture de ce vœu qui sera à soumettre lors de l'AG du 30 juin 2018.

6- Point corrections FDM et FDME.

La feuille de match électronique est bloquée pour le moment, indépendamment de la CCA. Comme évoqué dans le PV N°1 de la CCA, des problèmes techniques de transfert en direct du fichier des licences perdurent.

Le Président de la CRA tient à souligner que les marqueurs officiels sont validés pour leurs compétences, il ne suffit donc pas de tenir une feuille de match pour être validé.

7- Tenue d'arbitre

Damien Kermabon souligne avoir de plus en plus de retour de clubs ou arbitres soulignant le non port de la tenue officielle par les arbitres lors des rencontres LBVB.

Il est d'accord avec ce constat qui ne donne pas une bonne image des arbitres, y apporte une explication logistique d'approvisionnement et souhaite qu'une solution soit trouvée pour ne pas mettre en difficulté nos arbitres sur certaines rencontres.

La boutique de la FFVB est fermée, il ne reste que quelques maillots disponibles auprès de la FFVB. Une nouvelle tenue est en réflexion sans plus d'information sur le délai de mise en place.

Cette situation n'étant pas nouvelle, la CRA propose de réfléchir pour des tee-shirts d'arbitres réalisés par la Ligue. Un devis sera demandé et présenté en CD en fin de saison si une solution n'est pas présentée au niveau national pour équiper nos arbitres qui subissent depuis trop longtemps cette situation.

8- Supervisions

Afin d'avoir une meilleure connaissance et visibilité de nos arbitres officiant notamment en National, la CRA a lancé des supervisions de rencontres. Celles-ci se déroulent sur des rencontres de N3 et un retour sera fait lors des réunions de CRA.

Il serait idéal de voir à minima une fois tous les arbitres avant la fin de la saison 2018/2019

Il est proposé de refaire des réunions de recyclage, échange, informations à partir de la saison prochaine... Il faudra en définir le cadre: fin de saison, début de saison, lieu, format...

9- Point sur les besoins de fin de saison.

Finales régionales, tableau transmis aux CDA (en annexe).

Les CDA concernées en lien avec la CRA auront la responsabilité de la désignation des personnes sur ces compétitions en fonction des besoins signalés dans le document joint dès connaissance des lieux de compétitions.

10- Stagiaires de fin d'année

Pas de candidats fédéraux

Cédric ANCEL et François MORTIER sont proposés pour être candidats arbitres de ligue sur les stages FFVB de fin de saison.

Une projection est également effectuée sur les futurs stagiaires à suivre lors de la saison 2018/2019.

Des arbitres stagiaires LBVB sont désignés par les CDA en début de saison alors que la Ligue n'a pas de dossier d'engagement pour ces arbitres.

Il est demandé aux CDA de fournir un exemplaire de ce dossier à la Ligue dès que le candidat est validé arbitre stagiaire afin d'avoir une visibilité sur ces personnes.

11- Divers

✓ Match événementiel le 07/04/18 à Loudéac

Match de gala: CPB Rennes N2 / Quimper N2

Demande pour l'arbitrage faite par le club organisateur auprès de P. HAMON.

La désignation de 2 arbitres sera planifiée par D. KERMABON.

✓ Courrier REC

Le REC a fait parvenir un courrier concernant un problème d'horaires lors de l'enchaînement de matchs lors d'une soirée. La CSR se charge

d'apporter une réponse au club concerné ainsi que de trouver une solution pour les futurs problèmes rencontrés dans ce genre de situation.

✓ Déclaration des indemnités d'arbitrages - URSSAF

Il est demandé au secrétariat de faire un rappel aux arbitres suite au contrôle URSSAF de la FFVB. Les arbitres devront à l'avenir tenir à jour de manière précise l'ensemble des indemnités d'arbitrages (et uniquement celles-ci) perçues sur une année civile.

Fin de séance : 13h

Approuvé: 09/06/18 CD

Facturation absence arbitres 2017/2018

	match	Arbitre	facture à	Montant	Départ	The second of the second of the second	nbre	sur PV	lettre reçue le
		absent				de l'équipe	absence	CRA n°	ou mail
1	RMB034 11/11/17	HOUE B	REC	0€	35	PNF			mail de la CDA35
H	PNF045 19/11/17	BOUIX M	CANITEC	50.6	00	- BE			changement mail
4	PNF045 19/11/17	BOUIX M	SANTEC	53€	29	RF			facturé le 23/11/17
3	PNM044 18/11/17	LECORNU B	CESSON ST B	53 €	22	PNM			facturé le 23/11/17
4	PNF069 14/01/18	SICARD R	CESSON	53 €	35	RM			facturé le 18/01/18
5	RFG009 27/01/18	BRUN S	QUIMPER	53€	29	PNF			facturé le 01/02/18 avoir 15/02/18 avait prévenu
6	RFH008 27/01/18	LEPUISSANT S	ST MALO	53 €	35	PNF			facturé le 01/02/18
7									
8									
9					11400-12				
10	- 191								
10	-								
11									
12									
13								8	
14								-	
15	* 40					ACESTE OF			
16									
17							FI 18-384		
18									
19									
20	M.99 II. 3.								
21	200	****							
22	ann can a va								
23								1.19	
24					\dashv				
25	-	- 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1			9 - EA				
26				_	\dashv				
27		1000			+				
28					\dashv				

Finales Régionale 2018

)				
Manifestations				besoin en	besoin
	date	site		arbitre	superviseur
BARRAGE RM	Sam 12mai	3-4 sites	4matchs par site (1/2fin croisées et Finales	: 6	
BARRAGE RF	Sam 12mai	6 sites	4matchs par site (1/2fin	5 5	
Coupe de Bretagne Senior	Dim 13 mai	appel à candidature	4 matche	5 5	
Coupe de Bretagne Jeune			Support formation	50	
M13/M17	Sam 19 mai	appel à candidature (Qumper?)	validation stagiaire	11	ino
TAD (accession D1-Pre-reg)	Sam 19 mai	cdvb35 - 2 sites	6 matchs par site		
Coupe de Bretagne Jeune		appel à candidature(St Malo-	support formation	5	
M11/M15	Dim 20 mai	Tinteniac positionné)	validation stagiaire		oni
Finales M11/M15			support formation		
	Sam 26 mai	cdvb22	validation stagiaire		oni
Finale M13/M17			support formation		
	Dim 27 mai	GUIDEL/PLOEMEUR	validation stagiaire		ino